

COLLOQUE



AVOCATS ET MAGISTRATS, ACTEURS DES STRATÉGIES DE L'AMIABLE Les outils juridiques et judiciaires



10 DÉCEMBRE 2024 • 8H30 - 17H30

BORDEAUX • ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE



PROGRAMME MATINÉE

Sous la modération de
Kristell COMPAIN-LECROISEY,
Avocate au Barreau de Bordeaux et Médiatrice

8H30 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS - CAFÉ DE BIENVENUE

9H00 : OUVERTURE DU COLLOQUE

Allocutions introductives

9H30 : L'ENJEU DE L'AMIABLE POUR LES ACTEURS DU DROIT

Isabelle RAFFARD, Avocate au Barreau de Bordeaux, Médiatrice et Présidente de l'association Bordeaux médiation

Romain CARAYOL, Avocat au Barreau de Paris, Médiateur, Président de la Fédération Française des Centres de Médiation, Ambassadeur de l'amiable

- Champ stratégique de l'amiable, incitations et freins à la médiation
- Rapport de mission des ambassadeurs de l'amiable
- L'économie de l'amiable et l'intérêt collectif
- L'enjeu de la formation

10h15 : Échanges avec la salle

10H30 : LES OUTILS PROCÉDURAUX, LE RÉGIME JURIDIQUE DES MODES AMIABLES

Natalie FRICERO, Professeure de droit privé et sciences criminelles à l'université de Nice-Côte d'Azur, Doyenne du pôle justice civile à L'ENM, Membre du Conseil national de la médiation, Ambassadrice de l'amiable

- L'amiable préalable et en dehors de toute procédure
- L'amiable en procédure
- La rédaction, la sécurisation, l'exécution des accords
- La confidentialité

12h00 : Échanges avec la salle

12h30 : PAUSE DÉJEUNER (LIBRE)

Inscriptions auprès de l'École des Avocats Aliénor

pdavret@eda-alienor.com ou via le QR code



Tarif 90 euros
ÉLIGIBLE AU FIF-PL
(6 heures de formation)



PROGRAMME APRÈS-MIDI

Sous la modération de
Florence DASSONNEVILLE,
Avocate au Barreau de Bordeaux et Médiatrice

13H30 : CAFÉ D'ÉCHANGES ET REPRISE DES TRAVAUX

14H00 : RÔLE ET VALEUR AJOUTÉE DE L'AVOCAT

Carine SOUQUET-ROOS, Avocate au Barreau de Bordeaux et Médiatrice

Augustin de GROMARD, Avocat au Barreau de Bordeaux et Médiateur

Céline GRAVIÈRE, Avocate au Barreau de Bordeaux et Médiatrice

- L'expertise de l'avocat pour orienter son client vers l'amiable : comment choisir les dossiers et le mode amiable adapté ?
- L'accompagnement de son client en médiation et en audience de règlement amiable : les bonnes pratiques à adopter
- Les avocats, seuls rédacteurs de l'accord et garants de son application
- L'intérêt de l'acte d'avocat : désignation d'un technicien et exécution facilitée
- La rémunération de l'avocat : la valorisation des prestations de l'avocat dans les MARD

15h15 : Échanges avec la salle

15H30 : LE JUGE : ACTEUR ET SOUTIEN DE L'AMIABLE

Fabrice VERT, Premier Vice-Président du Tribunal judiciaire de Paris, Ambassadeur de l'amiable

Myriam SAUNIER, Vice-Présidente du Tribunal judiciaire de Bordeaux

Samuel LAINÉ, Directeur adjoint de l'École Nationale de la Magistrature

Laurent DRUGEON, Coordonnateur de formation et référent politique de l'amiable à l'École Nationale de la Magistrature

- Rôle et formation du magistrat
- Désignation du médiateur et montant de la consignation
- Pratique de l'ARA, de la césure du procès : retour d'expérience d'un avocat et d'un magistrat

16h45 : Échanges avec la salle

17h00 : Clôture des travaux

Natalie FRICERO, Professeure de droit privé et sciences criminelles à l'université de Nice-Côte d'Azur, Doyenne du pôle justice civile à L'ENM, Membre du Conseil national de la médiation, Ambassadrice de l'amiable

Inscriptions auprès de l'École des Avocats Aliénor

pdavret@eda-alienor.com ou via le QR code



Tarif 90 euros
ÉLIGIBLE AU FIF-PL
(6 heures de formation)

